

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 17 mars 2015 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire  
M. Steve Gagnon, district 1  
M. Pierre O'Donoughue, district 2  
Mme Francine Raymond, district 3  
M. Serge Séguin, district 4  
M. Claudio Benedetti, district 5  
M. Alexandre Plante, district 6  
M. Antoine Assaf, district 7  
Mme Doreen Assaad, district 9  
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général  
Me Isabelle Grenier, directrice des services juridiques et greffière

Est absent : M. Pierre Jetté, district 8

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

**150317-082**

### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire fait la lecture de la lettre du sous-ministre Sylvain Boucher du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire datée du 20 février 2015, déposée au point 15.3 de cette assemblée.

## 2. Période de questions

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

## 3. Procès-verbaux

**150317-083**

### 3.1 PROCÈS-VERBAUX - ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE - 20 JANVIER 2015 - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 17 FÉVRIER 2015 - APPROBATIONS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Ville de Brossard du 20 janvier 2015 et celui de l'assemblée ordinaire du 17 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 4. Communications

150317-084

### 4.1 SERVICE D'IMPRESSION - BULLETIN MUNICIPAL MA VILLE - CONTRAT SI-15-835 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-15-835 relatif au service d'impression du bulletin Ma Ville, au plus bas soumissionnaire conforme, Imprimerie Maska inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, au montant de 34 560,16 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5. Travaux publics

150317-085

### 5.1 LOCATION ET NETTOYAGE D'UNIFORMES D'ÉQUIPEMENTS D'ENTRETIEN – CONTRAT SI-13-673 - PROLONGATION

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil autorise la prolongation du contrat SI-13-673 pour la location et le nettoyage d'uniformes et d'équipements d'entretien, à la compagnie Québec Linge, pour une période additionnelle d'un an se terminant le 21 janvier 2016, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant n'excédant pas 17 828,48 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150317-086

### 5.2 FOURNITURE DE SEL DE DÉGLAÇAGE - MINES SELEINE - SEAO 628035 - CONTRAT - QUANTITÉ SUPPLÉMENTAIRE

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise l'achat de la quantité supplémentaire de sel de déglacage requise pour la saison 2014-2015 chez Mines Seleine, pour un montant de 99 331,50 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150317-087

### 5.3 COUPE DE GAZON - SECTEUR 1 - CONTRAT SP-15-816 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-816 relatif à la coupe de gazon du secteur I, pour une période de trois ans, du 18 mars 2015 au 17 mars 2018, avec deux possibilités de reconduction d'un an, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagiste Rive-Sud ltée, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 789 323,54 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-088**

**5.4 COUPE DE GAZON - SECTEUR 2 - CONTRAT SP-15-817 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-817 relatif à la coupe de gazon du secteur 2, pour une période de trois ans, du 18 mars 2015 au 17 mars 2018, avec deux possibilités de reconduction d'un an, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagiste Rive-Sud ltée, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 535 192,23 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-089**

**5.5 COLLECTE, TRANSPORT, DÉCHETS, RECYCLAGE, RÉSIDUS VERTS - SERVICES MATREC INC. - CONTRAT SP-10-359 - PROLONGATION**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil autorise la prolongation du contrat SP-10-359 relatif à la collecte et au transport de déchets, matières recyclables et résidus verts résidentiels, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2016, à Services Matrec inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, et autorise les ajouts au contrat requis pour se conformer aux directives ministérielles et aux meilleures pratiques de valorisation, pour un montant total estimé de 3 049 731,84 \$, taxes incluses, lequel sera ajusté en fonction de l'IPC et du nombre d'unités desservies.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre la proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

<b>6. Loisir, culture et vie communautaire</b>
--

**150317-090**

**6.1 SERVICES DE TECHNICIENS EN AUDIOVISUEL 2015 - CONTRAT SI-15-838 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-15-838 relatif aux services de techniciens en audiovisuel 2015 au plus bas soumissionnaire conforme, *Les Productions De Jardin à Cour inc.*, selon les prix unitaires soumis et selon les conditions de la soumission et du devis, pour un montant maximal de 51 738,75 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-091**

**6.2 UTILISATION DES LOCAUX DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR - LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA RÉSURRECTION - ENTENTE**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve l'entente relative à l'utilisation des locaux du sous-sol de l'église *Notre-Dame-du-Sacré-Cœur* à des fins communautaires pour une période de cinq ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2019, avec *La Fabrique de la Paroisse de la Résurrection*, pour un montant approximatif de 68 383 \$, et autorise la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-092**

**6.3 DEMANDE DE RECONNAISSANCE - CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CHAMPLAIN-CHARLES-LE MOYNE**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil accorde le statut d'organisme partenaire à l'organisme *Centre de santé et de services sociaux Champlain-Charles-Le Moyne*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-093**

**6.4 CAMPS DE JOUR SPÉCIALISÉS - ÉTÉ 2015 – OCTROIS DE CONTRATS**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-803 relatif au service d'animation des camps de jours, pour 7 des 10 camps, au plus bas soumissionnaire conforme, *Gestion Vincent et Limoges inc.*, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 34 952,40 \$, taxes incluses, et le contrat LOI-14-167 relatif au service d'animation du camp spécialisé multisports, au même plus bas soumissionnaire conforme, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 5 422,22 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-094**

**6.5 SURVEILLANCE ET ENTRETIEN LÉGER - TERRAINS SPORTIFS - L.N.D.B. - L.S.A.B. - ENTENTES**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil approuve le projet de protocole d'entente avec les associations de quartier, *Loisirs Notre-Dame de Bonsecours inc. (L.N.D.B.)* et *Les Loisirs du secteur A de Brossard (L.S.A.B.)*, relatif à la surveillance et à l'entretien léger des terrains sportifs des parcs Balzac, Briand, Champlain, Olympia, Poly-aréna, Saint-Alphonse, Sorbonne, Trahan, Vanier et Victorin, pour l'année 2015, pour un montant approximatif de 55 705 \$.

La directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire est autorisée à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>8. Finances</b>
--------------------

**150317-095**

**8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 13 FÉVRIER AU 12 MARS 2015**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires du 13 février au 12 mars 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9. Ressources humaines**

**150317-096**

### **9.1 SERVICES EN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL - CONTRAT SI-15-813 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-15-813 relatif aux services conseils en développement organisationnel au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille de pondération et du prix, Banks et MacKenzie, selon les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 51 508,80 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-097**

### **9.2 SERVICES BROSSARD - ORGANIGRAMME - POSTE AGENT SERVICE AUX CITOYENS - SEMAINE RÉDUITE - CRÉATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil autorise la modification de l'organigramme de Services Brossard afin de créer le poste d'agent de service aux citoyens régulier à semaine réduite et la Direction des ressources humaines à procéder à l'ouverture et à l'affichage du poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **10. Technologies de l'information**

**150317-098**

### **10.1 SERVICES PROFESSIONNELS - EXPLOITATION DE L'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE - GRILLE D'ÉVALUATION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil approuve la grille d'évaluation pour l'obtention de services professionnels en gestion déléguée d'un administrateur de système sénior et de deux techniciens informatiques de niveau II.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11. Services juridiques**

**150317-099**

### **11.1 RÈGLEMENT REG-320 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AGRANDIR LES LIMITES DE LA ZONE C05P À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE C01H ET D'AUTORISER DANS LA ZONE C05P LE GROUPE D'USAGES BUREAU 1 ET CERTAINS USAGES COMPLÉMENTAIRES - ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-320 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'agrandir les limites de la zone C05P à même une partie de la zone C01H et d'autoriser dans la zone C05P le groupe d'usages Bureau 1 et certains usages complémentaires.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-100**

**11.2 RÈGLEMENT REG-321 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LE GROUPE D'USAGE ET L'USAGE MARCHÉ PUBLIC ET L'AUTORISER DANS LA ZONE N01P – ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-321 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer le groupe d'usage et l'usage Marché public et l'autoriser dans la zone N01P.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-101**

**11.3 RÈGLEMENT REG-322 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LA ZONE X04A À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE X02A ET L'USAGE CULTURE DE MARIJUANA À DES FINS MÉDICALES ET DE PRÉVOIR DES NORMES SPÉCIFIQUES À CET USAGE – ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-322 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer la zone X04A à même une partie de la zone X02A et l'usage culture de marijuana à des fins médicales et de prévoir des normes spécifiques à cet usage.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-102**

**11.4 RÈGLEMENT REG-323 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER DES GROUPES D'USAGES D'HABITATION MULTIFAMILIALE DANS LA ZONE L12C ET PRÉVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES – ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-323 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser des groupes d'usages d'habitation multifamiliale dans la zone L12C et prévoir les dispositions applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-103**

**11.5 RÈGLEMENT REG-325 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE PRESCRIRE, À LA ZONE I01I, UN RATIO DE CASE DE STATIONNEMENT POUR L'USAGE ENTREPÔT ET DE PERMETTRE L'ENTREPOSAGE DANS DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À CERTAINES CONDITIONS – ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-325 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de prescrire, à la zone I01I, un ratio de case de stationnement pour l'usage Entrepôt et de permettre l'entreposage dans des bâtiments accessoires à certaines conditions.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 150317-104

### 11.6 RÈGLEMENT REG-328 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-83 CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES COMPÉTENCES À CERTAINS FONCTIONNAIRES - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-328 *modifiant le règlement REG-83 concernant la délégation de certaines compétences à certains fonctionnaires*.

## 150317-105

### 11.7 SERVICES PROFESSIONNELS - REQUÊTE EN DOMMAGES - DOSSIER 755-17-002114-158 - MANDAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil mandate Daniel Côté, avocat, pour représenter la Ville dans le cadre de la requête introductive d'instance en dommages de Émondage Richelieu inc. dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 755-17-002114-158.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 150317-106

### 11.8 ASSURANCES GÉNÉRALES - REGROUPEMENT DES GRANDES VILLES - ENTENTE RELATIVEMENT À L'ACHAT EN COMMUN D'ASSURANCES DE DOMMAGES 2015-2020

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve l'adhésion de la Ville au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances de dommages de même que pour l'obtention de services de consultant et de gestionnaire de risques en assurances de dommages, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 1<sup>er</sup> mai 2020, et autorise le maire et la greffière à signer l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12. Urbanisme

## 150317-107

### 12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 18 FÉVRIER 2015

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 18 février 2015 et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal:

**CCU-20150218-3.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Rue Outremont, lots 2 703 842, 2 703 841, 3 291 687 et 2 703 839 - Prolongement de la rue Outremont et construction de 18 unités d'habitation unifamiliales jumelées et contiguës*

**CCU-20150218-5.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 6960, rue Oasis – agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée*

**CCU-20150218-5.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5518, rue Auclair – construction d'une habitation unifamiliale*

**CCU-20150218-5.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 900, chemin des Prairies – construction d'une habitation unifamiliale isolée*

- CCU-20150218-5.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9290 et 9296, place Récollet et 9286 et 9280, rue Récollet – construction de quatre habitations unifamiliales isolées*
- CCU-20150218-5.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Projet Sovima Phase 1 – 8015, boulevard Saint-Laurent – bâtiment D – lots 5 577 751, 5 577 752 et 5 422 735 (projetés) - modification de l'architecture, de l'implantation et de l'aménagement paysager*
- CCU-20150218-6.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 4000, place Java- lot 4 682 432 – Construction d'un bâtiment industriel*
- CCU-20150218-6.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8600, boulevard de Londres – lot 5 422 643 - Construction d'une garderie de 80 enfants*
- CCU-20150218-6.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9180, boulevard Leduc, suite 115 — Quartier Dix30 – Phase 3 – bâtiment S6 – modification à l'architecture – Crux*
- CCU-20150218-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7485, boulevard Grande-Allée, suite 40 – Harden – Bâtiment G – affichage – Dollorama*
- CCU-20150218-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7485, boulevard Grande-Allée, suite 10 – Harden – Bâtiment G – affichage – Familiprix*
- CCU-20150218-7.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7405-7485, boulevard Grande-Allée et 1005-1015-1025-1035, boulevard du Quartier – Lot 5 323 529 – Harden – affichage – centre commercial carrefour Brossard*
- CCU-20150218-7.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8840, boulevard Leduc, suites 30 et 40 - Quartier Dix30 – Phase 4a – Bâtiment F15 – affichage - Mitsuki Sushi bar*
- CCU-20150218-7.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7230, boulevard du Quartier, suite 5 – Quartier Dix30 – Les Halles – affichage – Café Starbucks*
- CCU-20150218-7.6** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8440, boulevard Leduc, suite 25 – Quartier Dix30 – Phase 4b à 7 – affichage – Matelas Bonheur*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-108**

**12.2** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 2740-2742 RUE BOURGOGNE – ZONE B06H - LOT 2 704 094**

- a) Audition des personnes intéressées;
- b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée, pour le 2740-2742 rue Bourgogne, ayant pour but de:

- exempter un logement localisé au sous-sol des aménagements requis relativement à la fenestration et à l'aménagement d'une terrasse;
- exempter de l'aménagement d'une bande paysagère, d'une largeur minimale de 0,5 mètre, entre les espaces de stationnement existants et la limite latérale gauche en plus de la bande paysagère d'un mètre sur le côté gauche du bâtiment;
- réduire le nombre de cases de stationnement requis, de 6 à 5 cases;
- permettre les manœuvres des véhicules hors de la propriété;



- exempter de l'obligation d'aménager un écran visuel d'une hauteur minimale de 2 mètres lorsqu'un usage «H04H41: Habitation multifamiliale isolée de 4 à 8 logements» est adjacent à un usage des groupes H01, H02 et H03;
- réduire les espaces récréatifs de 70 mètres carrés à 35 mètres carrés par logement;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde la dérogation mineure demandée relative au 2740-2742, rue Bourgogne - Zone B06H - Lot 2 704 094, conformément à la recommandation numéro CCU-20150218-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>13. Génie</b>
------------------

**150317-109**

**13.1 RÉALISATION DU PARC BERNINI - CONTRAT SP15-810 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-810 relatif aux travaux d'aménagement du parc Bernini, au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation E.S.M. inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 515 958,77 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-110**

**13.2 RÉALISATION DU PARC CHARPENTIER/CHEVRIER - CONTRAT SP-15-800 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-800 relatif aux travaux d'aménagement du parc Charpentier/Chevrier au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation E.S.M. inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 810 141,98 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-111**

**13.3 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - ARTICLE 32 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - PROLONGEMENT D'INFRASTRUCTURE - ACQUISITION DES SERVICES**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil s'engage à prendre possession et à entretenir les infrastructures prévues aux plans réalisés par la firme Stantec experts-conseils ltée, numéro 056-P-0007923, dessins 1 à 6, datés du 16 février 2015, incluant les ouvrages de traitement des eaux pluviales, lorsque les travaux seront achevés selon le protocole d'entente à intervenir entre la Ville et 176050 Canada inc., conformément au règlement REG-197 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-112**

**13.4** **MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - ARTICLE 32 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - PROLONGEMENT D'UNE CONDUITE D'AQUEDUC - DEMANDE DE CERTIFICAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil mandate la chargée de projet à la Direction du génie, à soumettre, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, une demande d'autorisation, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour le prolongement de la conduite d'aqueduc existante sur environ 200 mètres sur Grande-Allée, à l'intersection Milan, et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.

Le conseil s'engage à transmettre au ministère, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-113**

**13.5** **MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - STABILISATION DES BERGES - DEMANDE DE CERTIFICAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil autorise la firme BIOME à présenter une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la stabilisation des berges du ruisseau Daigneault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes</b>
--

**150317-114**

**14.1** **SUBVENTIONS**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 400 \$, versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, à chacun des organismes suivants :

- Club de patinage artistique de Brossard;
- Groupe Scout de Brossard (district St-Jean) inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-115**

**14.2** **LAURÉAT - VILLES ET VILLAGES À LA RESCOUSSE - PARTICIPATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accepte la reconnaissance accordée à la Ville par *Villes et villages à la Rescousse* pour le projet « Conservation et rétablissement de la Rainette faux-grillon dans le bois de Brossard » dont le prix sera remis le 20 mars 2015, à Joliette.

Le conseiller Claudio Benedetti est désigné pour assister à cet événement. Les frais de kilométrage sont remboursés selon la politique en vigueur.

**150317-116**

**14.3 ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE BROSSARD (AGA) - ADHÉSION ET NOMINATIONS**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise l'adhésion de la Ville à titre de membre corporatif à l'Association des gens d'affaires de Brossard (AGA) au coût de 373,67 \$, taxes incluses, et nomme le maire Paul Leduc, la conseillère Doreen Assaad, et les conseillers Serge Séguin et Pierre O'Donoughue à titre de représentants de la Ville, nominations effectives à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015.

La présente remplace la résolution 140121-039.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-117**

**14.4 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE - 27E COLLOQUE - 7 AU 9 MAI 2015 - INSCRIPTION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil autorise l'inscription de la conseillère Doreen Assaad et du conseiller Alexandre Plante au Colloque Carrefour action municipale et famille, qui se tiendra à Montmagny, du 7 au 9 mai 2015. Le coût pour les membres est de 360 \$, taxes incluses.

Les frais de kilométrage sont remboursés selon la politique en vigueur. Les frais maximums de repas autorisés sont de 15 \$ pour les déjeuners, 25 \$ pour les dîners et 40 \$ pour les soupers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-118**

**14.5 SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE - 27 AVRIL AU 3 MAI 2015 - APPUI**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Il est résolu que le conseil appuie la *Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire*, qui se déroulera du 27 avril au 3 mai 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-119**

**14.6 SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE – 12 AU 18 AVRIL 2015 – PROCLAMATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil proclame la semaine du 12 au 18 avril 2015, *Semaine de l'action bénévole*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 150317-120

### 14.7 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) - ASSISES ANNUELLES 2015 - INSCRIPTION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil autorise l'inscription du maire Paul Leduc et des conseillers Alexandre Plante, Steve Gagnon et Antoine Assaf, aux assises annuelles 2015 de l'Union des municipalités du Québec, qui se tiendront à Montréal les 21, 22 et 23 mai 2015. Le coût pour les membres est de 905\$ par personne et le coût pour la relève-membre est de 295 \$, taxes en sus.

Les frais de kilométrage sont remboursés selon la politique en vigueur. Les frais maximums de repas autorisés sont de 15 \$ pour les déjeuners, 25 \$ pour les dîners et 40 \$ pour les soupers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 15. Dépôt – documents

### 150317-121

#### 15.1 EMPLOYÉS SYNDIQUÉS RÉGULIERS, TEMPORAIRES ET SAISONNIERS - EMBAUCHE ET MOUVEMENT DE MAIN D'OEUVRE - DÉPÔT

La liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre des employés syndiqués réguliers, temporaires et saisonniers datée du 10 mars 2015 est déposée.

### 150317-122

#### 15.2 LISTE DES COMPTES À PAYER - DU 12 FÉVRIER AU 11 MARS 2015 - DÉPÔT

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 12 février au 11 mars 2015, est déposée.

### 150317-123

#### 15.3 RAPPORT DE VÉRIFICATION - MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE - DÉPÔT

Le rapport du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant l'audit du processus suivi par la Ville de Brossard pour l'attribution des contrats est déposé.

## 16. Conseil d'agglomération

### 150317-124

#### 16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 19 MARS 2015 - ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-150319-1.2, 1.5, 1.10, 1.12, 1.14, 1.16, 1.18, 1.19 et 1.21 à 1.30 du conseil d'agglomération.

Le conseil est en attente d'information pour les points CA-150319-1.15 et 1.31 et il est en désaccord avec le point CA-150319-1.17.

Le conseil donne au maire et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou plusieurs de ces orientations si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150317-125**

**16.2**

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE**

Le maire, Paul Leduc, fait rapport sur la situation de la gouvernance à l'agglomération.

**150317-126**

**17.1**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que la séance soit levée à 21 h 35.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

---

Paul Leduc

---

Isabelle Grenier